



Conseil Général de
Villars-sous-Yens

CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SOUS-YENS

Convocation : lundi 5 décembre 2022 à **19 heures**

à la grande salle de Villars-sous-Yens

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 27 juin 2022 - adoption
3. Admission, démission, assermentation
4. Ordre du jour : acceptation
5. Lettres et pétitions
6. Communications municipales
7. Communications du bureau
8. Préavis municipal N° 04/2022 : Budget 2023
9. Propositions individuelles et divers.

A l'issue de cette séance, un repas sera servi à l'Auberge Communale de Villars-sous-Yens.

Merci de bien vouloir vous inscrire auprès du Greffe municipal, tél. 021/800 40 85, jusqu'au **lundi 28 novembre 2022**.

Général de Villars-sous-Yens
Le Président


Pascal Gander



La Secrétaire

Schwenberg

Les personnes qui désirent faire partie du Conseil général de Villars-sous-Yens voudront bien s'inscrire auprès du Président, M. Pascal Gander, tél. 079 794 97 87.